Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 2376/2002 DE LA COMMISSION

du 27 décembre 2002

portant ouverture et mode de gestion du contingent tarifaire communautaire à l'importation d'orge en provenance des pays tiers et dérogeant au règlement (CEE) nº 1766/92 du Conseil

(JO L 358 du 31.12.2002, p. 92)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 2305/2003 de la Commission du 29 décembre 2003	L 342	7	30.12.2003

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002R2376:20030630:FR:PDF